Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 3.28. — TELEPHONE

Conseil Municipal

La séance du Conseil municipal se tiendra à l'Hôtel-de-Ville (Annexe 1er étage), le vendredi 10 juin 1910, à huit heures et demie très précises du soir, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour ci-après :

COMMUNICATIONS DE L'ADMINISTRATION

2me session extraordinaire de 1910. — Ouverture ; élection du Secrétaire.

Grand Concours national et international de tir. — Prix de la Ville de Roubaix ; lettre de remerciements ; communication.

Secours et subsides. — « L'Union des Septertrionaux » ; lettre de remerciements ; communication. — Cercle d'escrime « Union Roubaisienne » ; lettre de remerciements ; communication.

Voirie municipale. — Square de la place de la Nation ; réception définitive ; approbation.

Agents municipaux. — *Habillement* ; **fourniture de drap ; réception définitive; approbation.**

Service des eaux de Roubaix et Tourcoing. — Travaux exécutés aux chaudières de Bousbecque et de Roncq ; réception définitive ; aprobation.

Bâtiments municipaux. — Hôpital de la Fraternité : travaux de maçonnerie (adjudications du 8 mars 1904 et du 12 mars 1907) ; procès-verbaux de réception définitive ; approbation. — Hôpital de la Fraternité ; bâtiment des machines ; construction des planchers en ciment armé et des toitures-terrasses en ciment volcanique ; procès-verbal de réception définitive ; aprobation. — Hôpital de la Fraternité ; installations mécaniques et sanitaires du pavillon numéro 1 ; élévateur de scories ; procès-verbaux de réception définitive ; approbation.

RAPPORT DES COMMISSIONS

Assistance publique. — Hospices. Compte administratif et compte de gestion de l'exercice 1909 ; approbation.— Hospices ; budget supplémentaire de l'exercice 1910 ; approbation. — Bureau de bienfaisance. Compte administratif et compte de gestion de l'exercice 1909 ; approbation.— Bureau de bienfaisance. Budget supplémentaire de l'exercice 1910 ; approbation.

Assistance obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables. — Augmentation du taux de la pension de ménage ; proposition du Bureau d'assistance.

Congrès des agents de police de France et des colonies 1910. — Demande de subvention de l'Amicale des agents de police de Roubaix.

Voirie vicinale. — Budget des chemins vicinaux pour l'année 1911; approbation. — Chemin d'intérêt commun numéro 148 de Roubaix à Hem (rue Jean-Baptiste Motte) ; aliénation de terrain par mesure d'alignement. — Chemin d'intérêt commun numéro 148 ; acquisition de terrain.

Service de la voirie. — Marché de gré à gré pour travaux divers ; approbation.

Tramways électriques Lille-Roubaix-Tourcoing. — Ligne F de Leers à Roubaix ; P. S. du boulevard de Beaurepaire ; enquête d'utilité publique ; avis du Conseil municipal.

Tramways. — Compagnie des Tramways de Roubaix-Tourcoing ; ligne numéro 3 bis de Wattrelos à Herseaux ; emplacement des points d'arrêt, allongement du garage de Saint-Liévin ; enquête d'utilité publique ; avis du Conseil municipal.— Ligne F de Lille à Roubaix ; 1° Rétrocession à la Compagnie des tramways électriques de Lille et de sa banlieue de la ligne de la Grande-Place à l'extrémité vers cette place, de la rue de Lille ; 2° concession à la même Compagnie de l'exploitation de la partie de ligne comprenant la rue de Lille jusqu'à la limite de Croix.

Voirie municipale. — Construction d'urinoirs boulevard Gambetta, parc de Barbieux et rue de Cartignies.

Canalisation électrique. — Etablissement de postes de transformation.

Annexion d'une partie du territoire de Croix.

Route départementale numéro 14. — Rue Neuve ; modification des alignements.

Ebouage. — Réforme et vente de deux chevaux ; marché de gré à gré ; approbation. — Fourniture de têtes de lin mélassées pour l'alimentation des chevaux ; marché de gré à gré ; approbation.

Service d'hygiène. — Poste sanitaire ; fourniture diverses ; marché de gré à gré ; approbation.

Collège de jeunes filles. — Internat ; compte d'administration et compte de gestion de l'exercice 1909 ; approbation. — Internat ; budget supplémentaire de 1910; approbation. — Internat ; budget primitif de l'exercice 1911 ; approbation. — External ; compte d'administration et compte de gestion de l'exercice 1910 ; approbation. — External ; budget supplémentaire de 1910 : approbation. — External ; budget primitif de 1911 ; approbation.— Cours de cuisine et indemnité pour surveillance générale ; 6e avenant au traité constitutif.

Secours et subsides. — Le Cercle orphéonique « Les XL » demande de subside pour le grand Concours international de Bruxelles.— La Grande Fanfare ; demande de subside à l'occasion du 50e anniversaire de sa fondation.

AFFAIRES A TRAITER A HUIS CLOS

Proposition de l'Administration

Assistance obligatoire aux vieillards, aux infirmes et aux incurables. — Postulants ne résidant plus à Roubaix.

Rapport des Commissions

Secours et subsides. — Institut industriel de Lille ; le jeune Pillon Maurice ; demande de subside.

Syndicat du Bâtiment

A PROPOS DU CHOMAGE FORCE DES CARRELEURS

On nous prie d'insérer la lettre suivante :

Au nom du comité de la section des carreleurs, je vous prie de bien vouloir mettre notre réponse au sujet d'une communication parue dans le « Journal de Roubaix », émanant d'un entrepreneur de carrelage.

D'abord, je proteste contre les dires de ces patrons qui disent que les ouvriers de la maison Dermaux se sont mis en grève sans prévenir le patron au préalable. La demande d'augmentation de 20 % a été demandée à tous le 20 novembre 1909. Seuls quelques ouvriers dans chaque atelier ont été augmentés de 10 % par les patrons qui pensaient que ces derniers n'auraient pas fait acte de solidarité pour les autres, tandis que la forte majorité restait au même prix, c'est-à-dire à 0 fr. 50 de l'heure.

Cependant, avant la grève des maçons de 1908, tous les carreleurs étaient payés 0 fr. 50 l'heure, soit dix centimes de plus que les maçons, terrassiers, plafonneurs, peintres, etc.

Pourquoi les patrons n'ont-ils pas fait, d'accord entre eux, la progression et donné 0 fr. 05 en 1909 et 0 fr. 05 encore en plus cette saison-ci. Est-ce que les ouvriers carreleurs auraient perdu de leur capacité professionnelle ou auraient-ils donné moins de production sur leurs camarades maçons, etc. Ou bien ne subiraient-ils pas l'augmentation des vivres comme tout le monde.

Le public sera unanime à reconnaître notre bonne foi sur ce point et notre droit de réclamer nos 0 fr. 60 l'heure.

Ces messieurs parlent de frais de déplacement inacceptables. Inutile d'insister sur ce point, puisque ce que nous demandons, ils le donnaient déjà avant le conflit. Ce que nous voulons à ce sujet, c'est de confirmer par un contrat ce que nous avions auparavant et, en plus, apposer sur le même contrat, le minimum de salaire pour notre corporation, que quatre entrepreneurs de carrelage ont accordé de suite.

Si la grève est survenue chez M. Dermaux, c'est parce que ce dernier paie moins qu'ailleurs et par cela même, porte préjudice à tous les ouvriers ainsi qu'à ses collègues patrons par sa concurrence. Quant aux larges subventions que les ouvriers devaient donner aux ouvriers Dermaux, les patrons savaient comme nous à combien elles se montaient (pour chaque ouvrier et chaque semaine, 1 franc juste). Pour le reste de la communication, qu'ils regardent notre ordre du jour du 2 juin, paru dans le journal « L'Egalité » et ils seront édifiés. Que ces messieurs prennent la même façon d'opérer que leurs collègues du bâtiment, qui ont dû passer par le syndicat, et ils en seront satisfaits.

En plus, nous avons l'honneur de protester énergiquement contre les insinuations portées contre notre dévoué et sympathique secrétaire du Bâtiment, étant donné qu'il a toujours montré envers nous ainsi qu'envers les patrons, un esprit conciliant. La preuve, c'est que d'une entrevue tenue avec M. Buyssens, ils étaient d'accord pour se réunir avec les patrons et deux délégués de chaque maison, assistés de notre secrétaire pour discuter. Le secrétaire du Bâtiment est en possession d'une lettre de refus de la part des patrons carreleurs et signée de M. Buyssens.

Je ne sais vraiment pas ce que les patrons veulent, car ils se trouvent toujours en contradiction avec eux-mêmes depuis le début du conflit. Au public de juger la situation actuelle.

Pour la section des carreleurs.
VANHERPE Alfred,
ouvrier carreleur.

CE SERA TRES IMPORTANT ! !

Samedi 11 Juin 1910

le Grand Bazar de Roubaix

55-57, Grande-Rue, 55-57

met en vente **(et pour ce jour seulement)**, un lot considérable d'articles de la plus **absolue nécessité** à des prix extraordinaires de **Bon Marché**.

Le plus surprenant : malgré ces prix exceptionnels, la **Direction de ces Magasins a décidé d'offrir :**

UNE SUPERBE PRIME

Scène sanglante

Une jeune femme est, au cours d'une discussion avec une voisine, assez gravement blessée d'un coup de brosse

Il n'était bruit, hier, dans le quartier Ste-Elisabeth, que d'une scène sanglante au cours de laquelle une femme avait été grièvement blessée. On la disait même morte, aux portes de certaines commères consideérées comme bien informées d'ordinaire.

Voici ce qui était arrivé :

Un peu avant trois heures, M. Pierre Bossut voyait arriver à son usine sa fille Laurence qui, toute éplorée, lui cria que sa mère était chez elle en train de passer de vie à trépas. Il s'empressa de courir à son domicile et y trouva un médecin qui donnait des soins à sa femme.

La blessée raconta qu'elle avait eu une discussion avec sa voisine Lepers, qui habite comme elle, 17, rue Ste-Elisabeth, et que celle-ci lui avait donné un coup de brosse sur la tête.

Une voisine nous a donné des renseignements complémenaires. C'es vers 11 heures et demie que la discussion eut lieu. Mme Bossut rentrait dans le couloir de sa maison lorsqu'elle fut attrappée par Honorine Lepers qui lui reprocha de ne pas avoir terminé sa lessive samedi dernier.

— C'est, répondit Mme Bossut, parce que tu ne m'as pas payée.

Et cela dit, elle voulut passer. Alors Honorine Lepers s'emparant d'une brosse, lui en porta un coup sur la tête.

Le visage tout ensanglanté, Mme Bossut s'enfuit et se renferma chez elle.

Nous croyons savoir qu'une plainte a été déposée au commissariat du 3e arrondissement.

Je ne fume que le NIL

L'ARRIVEE DU 127e

Hier, dans la matinée, le bataillon du 127e qui vient pour la Fête de Tir, est arrivé à Roubaix par l'avenue Lenôtre. Il y était attendu par la musique du 43e d'infanterie qui, par le boulevard de Paris et la rue Neuve, les a conduits sur la Grand'Place.

Là, M. Motte a prié les officiers de rentrer au Palais municipal où, après leur avoir fait avaler un discours, leur a offert le champagne.

Pendant ce temps, les soldats, harassés, attendaient sur la Place.

TOMBE A LA RENVERSE

Un accident assez grave s'est produit dans la cour de la Grande Brasserie de Beaurepaire. Ernest Berlez, âgé de 38 ans, garçon brasseur, demeurant rue Lafontaine, 41, a glissé en soulevant un fût de bière sur un camion et est tombé à la renverse avec le fût.

Il en est résulté une violente contusion à la hanche droite.

MANIFESTATION ANTIMILITARISTE

Arthur Meurant, âgé de 26 ans, peigneur, demeurant rue Bernard, cour Snauwaert, 2, a été arrêté hier matin sur le boulevard de Paris, pour avoir crié « A bas l'armée Crosse *en l'air ! » sur le passage du bataillon* du 127e régiment d'infanterie.

Il a, de plus, paraît-il, aggravé son cas en injuriant les agents qui l'arrêtaient et leur a opposé de la résistance.

Il sera conduit à Lille sous l'inculpation d'outrages à l'armée, d'outrages aux agents, rébellion et cris séditieux.

Rappelons que ce malheureux, qui avait été condamné à mort pour avoir levé la main sur un caporal, avait vu sa peine commuée en celle de « Biribi ». Il venait d'en sortir gracié.

ANIOS Supprime MAUVAISES ODEURS chez Droguistes, Epiciers, etc.

BLESSE PAR UN BRANCARD

L'accident s'est produit vers une heure de l'après-midi, dans la rue des Arts. Emile Leman, âgé de 18 ans, manœuvre, demeurant rue Desaix, 8, et employé chez M. Degallaix, entrepreneur, a glissé en tirant une baladeuse et, roulant sur le pavé, a reçu le brancard de la voiturette sur la main.

Il en est résulté une forte entorse du poignet gauche, qui entraînera une incapacité de travail de deux semaines.

MAINS ABIMEES

Chez Auguste Lepoutre et Cie, peigneurs, rue de la Redoute, Théophile Depierre, âgé de 33 ans, garnetteur, demeurant 17, rue de Marengo, s'est fait prendre l'extrémité de l'index gauche entre le chapeau et le rouleau d'une garnette.

Le docteur a relevé une plaie de l'index, l'ongle a été déchaussé.

— A la Société Anonyme de peignage de la rue du Collège, Jean Deneez, âgé de 20 ans, peigneur, demeurant rue du Grand-Chemin, cour Devallée, 7, a eu l'extrémité du majeur droit pincée entre les cylindres d'étirage de sa peigneuse, en voulant retirer du duvet de laine.

Le docteur ayant constaté des plaies contuses avec hématomes sous ingueaux, des phalangettes de l'annulaire et du majeur de la main droite, a prescrit trois semaines de repos.

Révolution dans le Téléphone

Nouveaux Appareils brevetés (SANS EMBOUCHURE NI CORNET
Réseau et installations privées)
PICARD-LEBAS, 45, rue Richer, PARIS
(Catalogue franco sur demande) 9066.4

AU COLLEGE DE JEUNES FILLES

Ce fut une charmante après-midi que celle passée par les enfants et les parents qui, en si grand nombre, assistèrent à la fête du Jardin, donnée au collège des jeunes filles.

Le clou de cette fête était certainement la polka des bébés qui fut réservée pour la fin, mais tous les numéros du programme du concert donné au cours de la cette fête, étaient plein d'attraits et ont été applaudis comme ils le méritaient.

Nous nous contenterons, cette constatation faite, de les énumérer :

Marseillaise ; Sympathie, marche ; Flots du Danube, valse, section de la Grande-Harmonie. — Chœur anglais Les Petites Ménagères, 2e année secondaire. — Ronde des Travailleurs, Dalcroze, 1re classe préparatoire. — Pas redoublé, Grande Harmonie. — Hirondelle, duette pour petite flûte. M. Bondues. — Ronde de Jupon, Dalcroze, 2e cl. préparatoire. — Chanson du Printemps, chœur, grandes classes. — Ballet des Japonaises, 3e cl. préparatoire.— Polka pour piston, M. Montigny. — Joyeux Printemps, mazurka ; Polka des Aéroplanes, Grande Harmonie.

« Rosalie » : une amusante comédie, a clôturé cette belle fête et tout le monde s'en est allé en souhaitant que se renouvelle fréquemment ces fêtes de jardins.

Mercredi 8, Réclame aux Galeries Lilloises : Peignoirs moussel. laine decolleté empire, garnis bande dentelle, val. 9.50, v. 7.20

ETAT-CIVIL

de ROUBAIX du 6 juin 1910

Naissances. — Denise Buyssens, rue de Denain, 33. — Mireille Lepidi, Grande-Rue, cour Lefebvre, 18. — Jean Lanneau, rue de Naples, 86. — Yvix Tiroux, rue d'Après, 3. — Yvonne Boulanger, rue du Pile, cour Dubamel, 105.

Décès. — Hubertine Martin, 82 ans, sans profession, rue Turgot, 156, cour Rose, 4. — Gustave Souris, 7 mois, avenue Julien-Lagache. — Louis Duhamel, 53 ans, sans profession, rue Larmeux, 20. — Alphonse Kintzlemann, 41 ans, employé, rue Vauquelin, 46. — Henri Meulemans, 63 ans, cafetier, rue Daubenton, 95.— Gustave Decrême, 61 ans, employé de commerce, rue Philippe le Bon. — Juliette Leonard, 82 ans, sans profession, rue Blanchemaille. — Marie Cousin, 53 ans, sans profession, Grande-Rue, 150. — Yvonne Horent, 5 mois, avenue Julien-Lagache. — Léon Her, 11 ans, maçon, avenue Julien-Lagache. — Mort-né, 1.

à 2.25 Les injecteurs vendus par Mlles Assoignon, herboristes, bandagistes, 48, rue de l'Hôpital-Militaire, se composent d'un bock de 2 litres, d'un tube de 1 m. 50, d'une canule à injection, d'une canule à lavement et d'un robinet

CROIX

CES DAMES. — Mme Octavie Dhal, 20 ans, rue de l'Avenir, 3, a porté plainte pour coups contre Mme Lariston Amandine, 40 ans, rue d'Alger, 29.

ACTE DE PROBITE. — Le jeune L. Vandebeuque dont les parents tiennent une boucherie rue de l'Amiral-Courbet, a trouvé même rue un portemonnaie contenant une certaine somme qu'il tient à la disposition du propriétaire.

RENTES OUVRIERES. — Un porteur-bière de la brasserie « La Concorde », rue de l'Ermitage, Pierre Pick, en plaçant sur un ponton une rondelle cette dernière lui est tombée sur le pied droit 15 jours de repos pour une entorse.

— Henri Dufermont, 14 ans, coursier aux tramways de Lille, s'est brûlé à la main droite en retirant des pièces de fer du feu. 15 jours de repos.

ETAT CIVIL DE CROIX. — *Naissance.* — Vandenbroecke Adrienne, rue Saint-Jacques, 44.

Mariages. — Dits Léon, manœuvre de maçon à Croix, et Bontems Palmyre, ménagère à Croix. — Lepoutre Emile, soldat aux sapeurs-pompiers de Paris et Allard Maria, tricoteuse à Croix.

Décès. — Mabon Augusta, 43 ans, sans profession, Grande-Rue, 290. — Wyckhuys Charles, 2 jours rue de la Fonnerie, cour Delacourserie, 4. — Leroi Jules, 19 ans, jardinier, rue Voltaire, 23.

WATTRELOS

UNE REUNION de CONSEIL POUR RIEN

Nous avons annoncé que la minorité socialiste s'étant retirée lors de la dernière réunion du conseil municipal, les treize membres restant avaient continué à délibérer sur l'ordre de M. le maire et contrairement à la loi.

Nous avons annoncé aussi que la minorité avait écrit à la préfecture pour réclamer l'annulation des délibérations.

On nous apprend que toutes les décisions prises dans cette réunion ont été annulées.

CREPAGE DE CHIGNONS. — Elisa Renoir, Romanie Lauwers et Julia Dejaeger, toutes trois ménagères, se sont disputées griffé le visage et, finalement crêpé le chignon pour le motif le plus futile.

Elles font toutes trois l'objet d'un procès-verbal pour rixe.

ARRESTATION DE FRAUDEURS. — Rohez Edouard, Claebots Arthur, Sommer François et Rocq Ernest ont été arrêtés par les douaniers de Roubaix.

Ils colportaient 240.000 allumettes valant 240 francs.

ARRESTATION POUR VIOLENCES. — La police a arrêté dimanche au Petit-Tournai, pour coups à son fils, un débardeur du nom de Joseph Deschryver.

Le père a frappé son fils Frédéric avec une grosse pierre et le sang a coulé.

LANNOY

BELLE MANIFESTATION A L'ECOLE LAIQUE

Nous avons annoncé, dans un de nos précédents numéros, que M. Croin, instituteur, avait reçu en sa qualité de lieutenant de réserve, du Ministre de la guerre, une distinction honorifique avec ses félicitations particulières.

Vendredi soir, les jeunes gens composant l'important groupement d'instruction militaire dirigé par M. Croin, présentèrent à ce dernier leurs félicitations.

L'un d'eux, M. Oscar Sequin, prononça une belle allocution que nous nous en voudrions de ne pas reproduire.

« Cher Monsieur Croin,

1 C'est avec un vif sentiment de joie très légitime que nous avons appris de quelle distinction honorifique vous étiez l'objet de la part de M. le Ministre de la Guerre.

« Permettez-moi d'ajouter qu'elle ne nous étonna pas. Nous qui ressentons les effets bienfaisants, du dévouement de tous les instants que vous apportez dans l'exercice de vos fonctions d'éducateur et d'instructeur, nous trouvons au contraire que la distinction qui vient de vous être décernée n'est que la faible expression de la considération reconnaissante que vous doit le gouvernement de la République, pour les services que vous ne cessez de rendre au pays, en préparant des hommes robustes ; à l'armée française, en lui donnant des recrues à hauteur de leur mission patriotique ; et à la République elle-même, en inculquant à ses enfants les principes généreux qui vous sont chers, en leur donnant conscience à la fois de leurs droits et de leurs devoirs.

« Votre tâche est noble ; vous la menez à bien et nous vous admirons en nous efforçant de notre mieux à vous suivre dans la route glorieuse que vous nous tracez.

« De tout cœur, nous nous joignons à vos amis, pour, avec eux, applaudir à l'honneur qui vous est fait et vous dire, une fois encore, merci pour les services que vous ne cessez de nous rendre. »

Une superbe gerbe de fleurs est remise à M. Croin, qui, visiblement impressionné, remercie en une délicate improvisation et assure les manifestants de tout son dévouement.

Nous renouvelons à notre ami Maurice Croin nos félicitations les plus chaleureuses et sommes heureux qu'une telle manifestation ait relevé son admirable dévouement à tout ce qui touche à la fois l'armée, la France et la République.

E. BETREMIEUX.

LA GREVE DES FILATURES

Rien de particulier à noter. Tout est calme et on espère inaugurer dès aujourd'hui les entrevues entre les parties. Sera-ce la conciliation ?

LYS-LEZ-LANNOY

L'INCENDIE CRIMINEL

Nous avons relaté l'incendie qui détruisit l'étable de la ferme Toulemonde-Bossut. M. le maire a ordonné l'enfoussement des vaches carbonisées. L'enquête se poursuit sans résultat jusqu'à présent.

HEM

PASSAGE DE TROUPES. — Un bataillon du 127e s'est arrêté hier dans notre commune. Les pioupious reçus très gentiment par M. le maire paraissaient assez fatigués. Vers onze heures, ils reprirent leur route vers Roubaix.

GAZETTE TOURQUENNOISE

ECHANGE DE GNONS

La police a dressé procès-verbal à Rachel Maes, 40 ans, cabaretière, rue Sainte-Barbe, 4, et à son « protecteur », Joseph Vandecaysel, 34 ans, peintre, qui ont échangé des gnons.

DANS LES « PETITS TAPIS »

Hortense Lescroart et Rachel Maes, cabaretières, sont deux matrones concurrentes. Elles sont d'accord sur un point : rouler la police, prendre à leur service, ou plus exactement pour le service de la clientèle, des servantes dépourvues du certificat de bonnes vie et mœurs et ne pas les inscrire au registre des logeurs.

Hier, au cours d'une descente de police, elles ont, une fois de plus, récolté des procès-verbaux.

PAUVRE TOUTOU

On croit voir la rage partout; tous les chiens qui s'abattent sur la voie publique sont suspectés être atteints de la terrible maladie.

Dimanche matin, un malheureux toutou, mignon tout plein, qui avait probablement perdu son maître, s'était réfugié à l'Epicerie parisienne, rue Saint-Jacques. Il refusait de partir, en quête d'une caresse.

On ne comprit pas le regard attristé de ce « frère inférieur ». Un agent de planton dans la rue vint le cueillir, le conduisit à l'abattoir, où le pauvre animal fut tué. Un vétérinaire examina le corps et ne trouva aucune trace de rage.

N'empêche qu'il y a un « ami de l'homme » de moins au soleil !

ETAT-CIVIL

de TOURCOING du 6 juin 1910

Naissances. — Farvacque Henri, rue de Mouvaux, 25. — Desmarchelier Jules, rue des Piats, 205. — Beudin Hélène, rue Lavoisier, 19.

Décès. — Henry Aline, 2 jours, rue de la Potente, 105.

LILLE

Fêtes de Lille

La Fête Communale aura lieu les 25, 26 et 27 juin prochain. En voici le programme:

Samedi 25 Juin

A 9 heures du soir à l'Hôtel-de-Ville, Réception officielle des sociétés prenant part à la XXVe Fête régionale de Gymnastique, organisée sous les auspices de la Municipalité, par l' « Union des Sociétés Lilloises de gymnastique.

A 9 heures et demie, Réunion du Jury du Concours de Gymnastique à l'Hôtel-de-Ville.

De 9 à 11 heures du soir, concerts : Grand' Place, par la Musique du Bataillon des Sapeurs-Pompiers; Place de la République, par la Fanfare du 16e Bataillon de Chasseurs à pied.

Illuminations électriques : Place de la République.

Dimanche 26 juin

A 6 heures du matin, Place aux Bleuets, Concours de Pinsons, par la Société « Les Cœurs Joyeux ».

A 8 heures, remparts de la Citadelle, Salves d'artillerie par le bataillon des Canonniers sédentaires.

De 6 heures à midi, Champ de Mars, Concours et épreuves diverses de la XXVe Fête Régionale de Gymnastique.

De 9 heures à midi et de 3 à 6 heures, Hôtel des Canonniers : Grand tournoi international d'escrime organisé par l'Académie d'Armes du Nord, sous la présidence d'honneur de M. le Ministre de la Guerre et sous les auspices de la Municipalité.

A 10 heures, boulevard des Ecoles : Revue des Sociétés de jeux et des Sociétés musicales lilloises ; Promenade des Géants lillois.

A 11 heures, Square Daubenton : Inauguration du Monument Pierre Legrand, sous la Présidence d'honneur de M. le Ministre du Commerce.

A 2 heures : Jeux et concours populaires avec prix de la Ville.

Jeux de Bouchon : Boulevard Montebello, Rue du Faubourg-de-Béthune, Rue des Bois-Blancs, Place Casquette, Place Arago, Rue de l'Est, Rue du Faubourg-des-Postes.

Jeu de Bac : Place Déliot.

Tirs à l'arc au berceau : à la Réjouissance, rue Gantois et rue du Faubourg-de-Béthune, chez Dubois.

Tir horizontal au fusil arbalète : Place de l'Arbonnoise.

Jeux de Beignaux : Rue du Faubourg-de-Béthune, rue Newton, rue du Curé-Saint-Sauveur, rue Corneille, rue d'Arcole et rue Saint-Bernard.

Le rebât du lundi aura lieu place aux Oignons.

Grand concours de tir au siège des Sociétés : Les Carabiniers lillois, les Carabiniers de Lille et les Carabiniers du Tir Dupleix.

Boulevard des Ecoles : Jeu de balle. — Square Ruault, Jeu de ballon.

Jeux de boule : ru Faubourg-St-Maurice et à Moulins-Lille.

A 2 heures, Square Ruault : Rassemblement des sociétés de la XXVe Fête régionale de gymnastique.

Au siège de la Société « Les Francs Tireurs », de Canteleu, tir à l'arc à la perche.

Concours de billard anglais à Wazemmes et à Fives.

Concours de poste aérienne par la « Fédération colombophile de Lille ».

A 3 heures, au Champ de Mars : Grande Fête de Gymnastique, sous la présidence d'honneur de M. le ministre de la Guerre. Continuation des concours et exécution des ensembles généraux de la XXVe Fête régionale par 3.000 gymnastes.

A 8 heures et demie du soir, place de la République, Fête de gymnastique de nuit.

De 9 à 11 heures du soir, Concerts : Grand' Place, par le Cercle musical « Le Club des Vingt » ; place de la République, par la Musique des Gymnastes.

Illuminations électriques : Place de la République.

Lundi 27 juin

De 6 heures du matin à midi, au Champ de Mars : Continuation des concours de la XXVe Fête régionale de gymnastique.

Jeux de Bouchon : Place Desire Boudée ; Avenue de Dunkerque ; rue Jeanne Maillotte ; place Philippe-de-Girard.

De 9 heures à midi et de 3 à 6 heures, Hôtel des Canonniers : Continuation des épreuves du Tournoi d'escrime, par l' « Académie d'Armes du Nord ».

A 2 heures, quai de la Haute-Deûle : Joute sur l'eau, quai Vauban ; Jeu de bagues sur l'eau.

A 3 heures, au Champ de Mars : Productions et mouvements spéciaux, par les sociétés de gymnastique.

Bascules hydrauliques : Place Jacquart, place Casquette et rue du Grand Balcon.

A 3 heures et demie : Concerts populaires, place Catinat, place du Concert, Square Ruault et Jardin de Fives.

De 4 à 6 heures, rue du Vieux-Faubourg, Fête aérostatique par l' « Emulation aérostatique du Nord ».

A 5 heures et demie, au Palais Rameau : Distribution solennelle des prix aux lauréats de la XXVe Fête régionale des gymnastes.

A 6 heures, à l'Hôtel des Canonniers : Distribution solennelle des prix aux lauréats du Tournai international d'escrime.

A 6 heures, kiosque de l'esplanade : Distribution générale des prix aux sociétés de jeux et concours populaires.

De 9 à 11 heures du soir : Concerts, Grand' Place : par l'Harmonie du « Cercle Berlioz », Place de la République : par la musique des Canonniers sédentaires.

Illuminations électriques : Place de la République.

DUEL D'AUTOS

Vers 11 heures du matin, hier, une auto conduit par M. Jules Mollet, demeurant rue Thiers, 9, passait sur la Grand' Place, se dirigeant vers la rue des Sept-Agaches.

Un véhicule du même genre, appartenant à M. Crespel, de Lille, venait en sens inverse.

Par suite d'une fausse manœuvre, les deux autos se rencontrèrent avec fracas.

Heureusement, il n'y eut pas d'accident de personne, les dégâts matériels assez importants se sont seuls préduits.

LE MONUMENT PIERRE LEGRAND

Les fondations du monument Pierre-Legrand, qui doit être inauguré le 26 prochain, sont, à présent complètement terminées.

Hier vers midi sont arrivés tout taillés et polis les détails du socle de la statue qui sera en granit.

Rixe mystérieuse dans la nuit

Un militaire aux prises avec des civils rue d'Armentières abandonne sa baïonnette et sa tunique

Une rixe grave, qui s'est produite dans la nuit de dimanche à lundi, entre civils et militaires, aux environs de la place Catinat, a mis en rumeur tout un quartier, réveillé en sursaut, par les cris d'appels des combattants.

Une enquête est menée à ce sujet très discrètement et parallèlement par la police et l'autorité militaire, qui ne veulent se prononcer avant de l'avoir terminée.

Cependant nos renseignements nous permettent d'affirmer que le militaire qui, appartenait à la 3e compagnie du 43e régiment d'infanterie, aurait été attaqué et n'aurait fait que de se défendre.

Voici à ce sujet les déclarations que nous a faites M. Alfred Dussart, journalier, 62 ans, demeurant rue d'Armentières, cour Crombet et non loin des fenêtres duquel la rixe aurait eu lieu.

Vers minuit, je dormais profondément, nous dit M. Dussart, lorsque je fus réveillé en sursaut par les cris de personnes qui me parurent se disputer violemment. Je me mis à ma fenêtre et aperçus un soldat qui se battait contre plussieurs individus.

Comme mon âge ne me permet plus d'intervenir utilement dans les querelles, je pensai qu'il valait mieux, pour l'instant, rester chez moi et attendre les événements.

Vers 2 heures et demie du matin, après m'être assoupi, je résolus de descendre dans la rue afin de me rendre compte de ce qui s'était passé. Sur le trottoir, je découvris une tunique de soldat portant l'écusson 43 et matriculée 690 ; puis une baïonnette portant le numéro 29.259 et enfin une paire d'épaulettes dont l'une d'elles portait le chiffre 1.965.

Je ramassai le tout, et quelques heures plus tard, je me rendis à la Citadelle où je remis les effets et l'arme à un gradé.

On m'a dit que dans cette bagarre un civil avait été blessé assez grièvement au poignet par un coup de baïonnette, mais vous savez, les on dit il ne faut toujours pas s'y fier...

Quel est le mystérieux soldat et les non moins mystérieux civils qui, l'avant-dernière nuit, se livrèrent, rue d'Armentières, à une rixe dont l'issue aurait été, parait-il, si sanglante pour l'un d'eux ?

Au Parquet

L'AFFAIRE DU CARPREAU

Le curé Coupez de la Chapelle Saint-Clément, au hameau du Carpreau, a été interrogé hier par M. Delalé, en même temps que son vicaire, sur les agissements du sacristain Henri Lepers, dont nous avons relaté les méfaits.

La déposition des deux ensoutanés qui se tiennent sur une grande réserve, n'a apporté aucun éclaircissement ou fait nouveau à l'instruction.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

WAMBRECHIES

A propos d'une noyade mystérieuse

Descente du parquet. — L'autopsie de Louise Van Autrève.

Ainsi que nous l'avons annoncé, le parquet de Lille représenté par M. Delalé, juge d'instruction et son greffier M. Bastien est descendu à Wambrechies lundi matin. MM. Duthilleul, médecin-légiste et Maurice Leroy accompagnaient le magistrat qui devait faire procéder à l'exhumation du corps de Louise Van Autrève, 21 ans, fileuse, décédée dans les conditions que nous avons relatées.

M. Duthilleul, avec l'assistance de M. Maurice Leroy a procédé à l'autopsie du cadavre. L'opération a duré jusqu'à 11 heures.

D'après les appréciations générales des docteurs, il semble qu'un non-lieu doive intervenir dans cette affaire.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

DENAIN

Tentative de suicide

Une jeune fille se jette dans la rivière. — On la retire à temps.

Hier, vers deux heures de l'après-midi, trois ouvriers, Miroux Léonard, Mayeur et Meguenie, apercevaient à la Bacquetelle, au lieu dit « La Pointe », une jeune fille qui se débattait dans la rivière.

Ils se mirent courageusement à l'eau et faisant la chaîne parvinrent non sans peine à ramener l'infortunée sur la berge.

Une marinière, la femme Merin, lui prodigua les soins nécessaires.

Interrogée, la jeune fille, âgée de 16 ans, déclara se nommer Vande Putte et qu'elle avait voulu se donner la mort à cause du chagrin que lui causaient ses parents.

CONDE-SUR-ESCAUT.

Rixe sanglante entre gamins

Dimanche après-midi, les jeunes Richir Henri, Patric Abel, Demolle Alfred, Dénicourt Eugène, 13 ans, de Fresnes, se rendaient au pont du chemin de fer, près du Gard, pour se baigner.

Ils se rencontrèrent dans les fortifications avec des jeunes gens de Vieux-Condé, Lepape Henri et Lucien, Mallez Maurice, Petillon Adolphe, 13 ans.

Une querelle s'éleva et Petillon qui tenait dit-il, son couteau à la main, frappa soudain Patris qui fut atteint au côté gauche.

M. Mugnier, commissaire de police, ouvrit aussitôt une enquête et fit donner des soins au blessé dont l'état, quoique assez sérieux n'inspire pas, croyons-nous, d'inquiétudes.

Cambrai

L'audacieux Cambriolage

L'un des auteurs du cambriolage commis chez le capitaine-trésorier du 1er de ligne est arrêté

Nous avons relaté le vol commis chez M. le capitaine Delerue, trésorier du 1er régiment d'infanterie par quatre audacieux malfaiteurs.

L'un d'eux, le nommé Rousselot Henri, 28 ans, demeurant à Cambrai depuis 3 mois et domicilié, rue Tavelle, 16, a été mis en état d'arrestation, lundi matin, par M. Manoy, commissaire de police et tenu à la disposition de M. le Juge d'instruction. Une perquisition a ensuite été faite au domicile de l'inculpé et divers documents ont été saisis. L'arrestation des trois complices est imminente.

INJECTION BROU
HYGIÈNIQUE ET PRÉSERVATIVE
Guerison rapide, certaine, sans danger des ECOULEMENTS anciens ou récents.
Supprime SANTAL et COPAHU, produits nauséeux qui fatiguent l'estomac, 28, Rue Richelieu, PARIS et Pharm.

PAS-DE-CALAIS

BOULOGNE

VOL DANS UN EXPRESS

Hier soir, un vol audacieux a été commis dans l'express qui part de Paris à 4 h. et arrive à Boulogne à 6 h. 50 du soir. Un voyageur anglais a été dévalisé d'un collier de diamants, représentant une valeur de 17,500 francs, dans les circonstances suivantes :

A l'arrivée du train à la gare maritime, un voyageur anglais descendait d'un wagon de 1re classe et demandait à un interprète de le conduire devant le commissaire spécial.

M. Valleins, commissaire spécial à Boulogne, se trouvait sur le quai. Le voyageur lui fut présenté et lui raconta, en anglais, son aventure.

J'avais pris, dit-il, l'express à Paris à 4 h. et suis monté dans un wagon de 1re classe. En face de moi se trouvait un voyageur. J'ai déposé ma valise dans le filet au-dessus de ma place. En cours de route, j'ai quitté mon compartiment pour me rendre dans un wagon-restaurant, laissant mes bagages dans le filet.

En arrivant à Boulogne-central, le voyageur qui m'accompagnait est descendu du train et moi-même j'ai voulu prendre des bagages pour descendre au plus v